

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 02 AVRIL 2015

Délibération
n° 2015.04.130

**Soutien aux
entreprises : création
d'un fonds de soutien
aux projets de
croissance des
entreprises**

LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015**DELIBERATION
N° 2015.04.130**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATIONRapporteur : **Monsieur BOUCHAUD****SOUTIEN AUX ENTREPRISES : CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS DE CROISSANCE DES ENTREPRISES**

Dans le cadre du Plan de Soutien à l'Innovation et à l'Entrepreneuriat du GrandAngoulême dont les premières actions ont été approuvées par délibération n°260 du 4 décembre 2014, un volet de soutien au développement des entreprises est proposé pour compléter l'accompagnement de l'activité économique du territoire.

Un état des lieux des accompagnements financiers des entreprises du GrandAngoulême a été réalisé en 2014. Il a permis de constater l'importante mobilisation des fonds publics sur les thématiques de la création et de la reprise d'entreprises.

En revanche, les besoins des entreprises concernant leurs projets de développement ne sont pas couverts efficacement. On constate en effet des difficultés pour :

- financer la croissance des TPE et PME de plus de 3 ans : les aides existantes ciblent plus facilement les grandes entreprises avec des projets représentant des besoins financiers importants
- accompagner la diversification des entreprises : les aides sont souvent segmentées et ne permettent pas de soutenir un projet de croissance dans son ensemble
- soutenir leur internationalisation.

Un travail a été mené afin de définir un mode d'intervention pertinent pour accompagner ce type de projet, venant compléter le panel des aides financières existantes. L'objectif est d'apporter une solution pour le développement et la pérennisation des entreprises du territoire, en les accompagnant dans leurs projets de croissance.

Le Prêt d'honneur (prêt sans intérêt, sans mobilisation de garantie personnelle supplémentaire et comportant éventuellement un différé) s'avère être l'outil le plus souple pour les entreprises ayant un projet de ce type. Il permet de sécuriser le projet et d'avoir un véritable effet levier auprès des financements bancaires pour financer un projet de croissance.

En vue de la mise en place d'un Prêt d'honneur dédié au soutien des projets de croissance, un travail a été mené avec Initiative Charente.

Cette association est spécialisée dans ce type d'outil et dispose de l'expérience et des ressources nécessaires pour la bonne gestion des prêts d'honneur. Elle gère depuis 1997 des fonds de prêt d'honneur en création et en reprise sur la Charente, et elle s'appuie notamment sur les expériences menées sur d'autres territoires dans le cadre de son réseau national, Initiative France.

Dans ce contexte, GrandAngoulême souhaite créer un fonds de soutien aux projets de croissance des entreprises. Etant membre d'Initiative Charente, il constituera ce fonds par un apport à l'association avec droit de reprise matérialisé par la conclusion d'une convention.

Cette convention prévoit que l'apport du GrandAngoulême s'élèvera à la somme de 1 890 000 euros, versée selon les modalités suivantes :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Apport au fonds	192 000	342 000	339 000	339 000	339 000	339 000	1 890 000

En complément, la Caisse des Dépôts et Consignations et les banques du territoire sont sollicitées par Initiative Charente dans le cadre d'un partenariat pour la constitution du fonds, à hauteur de 20%.

Ce fonds sera dédié exclusivement à l'octroi de prêts d'honneur par l'association aux entreprises domiciliées sur le territoire de l'agglomération pour leurs projets de croissance, lesquels devront relever d'une démarche de développement de l'entreprise : notamment diversification, recherche et développement, investissements.

On estime l'intervention du fonds de 15 à 20 dossiers par an en moyenne. L'intervention moyenne estimée serait d'environ 25 000 à 30 000 € par dossier.

Conformément aux obligations mises à sa charge par la convention, Initiative Charente assurera la gestion des prêts : mise en place des échéanciers et gestion des remboursements.

Les remboursements des entreprises sur la période de constitution du fonds permettront à l'association l'allocation de nouveaux prêts.

En termes de mise en oeuvre, le GrandAngoulême se chargerait de l'accompagnement des entreprises avant transmission des projets à Initiative Charente. Un comité d'agrément spécifique, interne à l'association, étudiera ensuite les dossiers pour l'attribution d'un éventuel Prêt d'Honneur.

La convention prévoit que les prêts d'honneur octroyés par Initiative Charente aux projets de croissance des entreprises pourront avoir lieu jusqu'au 31 décembre 2020.

Au terme de la convention, ou en cas de non respect de la convention par l'association, l'apport sera restitué au GrandAngoulême.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 3 mars 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'apport avec droit de reprise effectué par le GrandAngoulême au bénéfice d'Initiative Charente d'un montant de 1 890 000 € dédié à la création d'un fonds de soutien aux projets de croissances des entreprises du territoire.

D'APPROUVER la constitution du fonds de 1 890 000 d'euros sur 6 ans.

D'AUTORISER M. le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

D'INSCRIRE les crédits au budget primitif 2015 – chapitre 26.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(M. Valantin ne prend pas part au débat et au vote)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 09 avril 2015